

## Les mots bretter et bretteux en français québécois

Suzelle Blais

Number 140, Winter 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50489ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Blais, S. (2006). Les mots bretter et bretteux en français québécois. *Québec français*, (140), 102–104.

# Les mots **bretter** et **bretteux** en français québécois

Le verbe *bretter* de même que le nom et l'adjectif *bretteux* sont toujours bien vivants en français québécois où ils ont pris différentes valeurs sémantiques. D'autre part, les attestations relevées notamment en acadien, en franco-ontarien, en franco-manitobain et en louisianais témoignent d'une implantation ancienne de *bretter* et *bretteux* en Amérique du Nord. Le verbe s'emploie en construction intransitive et transitive. La plupart des commentateurs de la langue l'ont consigné depuis Dunn en 1880<sup>1</sup>.

## Pour tuer le temps

Employé intransitivement, le verbe *bretter* a pour sens principal « fainéanter, perdre son temps, musarder, flâner ». Dionne relève cette acception en 1909 ; il écrit sous *bretter* : « perdre son temps à des bagatelles<sup>2</sup> ». C'est le sens que prend le verbe *bretter* dans les deux exemples suivants. On lit dans *l'Almanach du peuple* en 1941 : « Le fait est que je passais souvent dans le village, amanché comme ça [il portait un grand sac qui contenait son matériel de pêche], quand j'allais bretter au bord du lac, pour tuer le temps<sup>3</sup> ». W.-H. Girard écrit, en 1972, dans son roman *Le conscrit* : « Tapi entre les lacs Long et Écarté, revissant ses calculs, il s'aperçut qu'un tel tracé, représentait une marche de soixante milles dans des conditions impossibles [...]. Il reprit ses calculs, ses examens, revit toutes ses cartes avec attention et minutie [...]. – Qu'est-ce que vous ravaudez là, dit Siméon, en s'éveillant ? – Et qu'est-ce que vous trimez, à cette heure, dit André ? – Serions-nous en perdition dans les montagnes ? complèterent les deux hommes. – Non, non, dit Thomas, j'aime ainsi "bretter" avant de m'endormir. On demeure toujours un peu enfant. La fillette aime à jouer avec ses poupées, le garçon avec ses attelages, ses soldats de plomb, ses chevaux. Moi, je m'amuse avec mes cartes<sup>4</sup> ».



Des exemples plus récents attestent la vitalité, encore aujourd'hui, du verbe *bretter*. En effet, par extension sémantique, *bretter* en emploi intransitif et dans une situation de prise de décisions rapide prend, dans les contextes suivants, le sens précis de « traîner, hésiter, lanterner, tergiverser ». Ainsi cet extrait tiré d'une revue du monde des affaires : « Un autre de ses principes : ne pas bretter, ne pas avoir peur de décider et ne pas être paralysé par la crainte de se tromper. "Avec lui, les problèmes ne traînent pas. Lorsque quelqu'un lui soumet une question, il voit précisément ce qu'il y a à faire" » (*Commerce*, mai 1999, p. 21). Il a la même signification dans l'exemple suivant : « Toronto s'est regroupée en mégapole depuis quelques années déjà, alors qu'à Montréal, on en est encore à ébaucher des scénarios, à supputer, à bretter » (*La Tribune de Sherbrooke*, 15 septembre 2000, p. A-4).

## Cachotteries et mystères

Le verbe en construction transitive signifie « faire, fabriquer (comme dans cette phrase du français général où *fabriquer* pourrait être remplacé par *bretter* en français québécois : Qu'est-ce que tu fabriques ? Tout le monde t'attend) ». C'est d'ailleurs un exemple semblable que donnait, en 1930, le *Glossaire du*

*parler français au Canada* dans l'article *bretter* : « Qu'est-ce que tu brettes ? On t'attend depuis une heure !<sup>5</sup> ». Cet emploi de *bretter* est probablement en usage depuis longtemps en français québécois, comme en fait foi cette attestation du XIX<sup>e</sup> siècle. Devant les difficultés rencontrées dans les années 1878-1879 par Henri-Gustave Joly de Lotbinière, alors premier ministre du Québec, le journal humoristique *Le Vrai Canard* ironise : « – Mais, mon cher Joly, comme tu as l'air caduc. Qu'est-ce que tu brettes de ce temps-ci ? » (*Le Vrai Canard*, 13 septembre 1879, p. 2).

Dans cette acception, le verbe *bretter* revient à maintes reprises dans l'œuvre de Germaine Guèvremont, entre autres. Voyant que le père Didace et le Survenant tardent à revenir de Sorel, Amable et Alphonsine s'interrogent : « De semaine en semaine, le Survenant prenait le ton du commandement, à la connaissance du père Didace qui semblait approuver le nouvel état de choses. Souvent les deux hommes en grande amitié transportaient les effets [meubles et autres objets en bois faits ou réparés par le Survenant] à Sorel. Rarement en revenaient-ils de clarté. Amable et Alphonsine s'inquiétaient bien de ce qu'ils pouvaient bretter là si tard, mais ils n'en disaient trop rien » ; également extrait



du *Survenant* : « – Lequel de vous trois a laissé la barrière ouverte, hier au soir ? – Pas moi, sûrement, répondit Amable. Ça doit être le *Survenant*. Il est rentré le dernier. – C'est-ti toi, *Survenant* ? cria Didace, au pied de l'escalier. Il attendit en vain la réponse. – Demandez-moi ce qu'il brette si tard dans le bed, celui-là, à matin. Il a pourtant pas coutume...<sup>6</sup> ».

**- Qu'est-ce que tu brettes par ici ?  
- Je m'adonnais à passer...**

Employé transitivement, le verbe *bretter* a, en outre, le sens de « fouiner, fureter, chercher ». Sous la forme *brêter*, Oscar Dunn, le premier glossariste à consigner le verbe, ne relève que cette acception qu'il illustre par les phrases suivantes : « Qu'est-ce que tu *brettes* ici ? pour Qu'est-ce que tu fais ici, que cherches-tu ici ? ». Ajoutons que pour Dunn, le mot *bretter* est populaire et vulgaire. Le même emploi se trouve chez Félix-Antoine Savard qui écrit dans *Menaud, maître-draveur* : « Alors Menaud crut qu'il venait pour la revanche. Il aplomba son corps sur ses vieilles jambes ; et prêt à se défendre : – Qu'est-ce que tu brettes par ici, lui demanda-t-il ? – Je m'adonnais à passer... quand j'ai reconnu le jappement de Baron<sup>8</sup> ». Précisons que *bretter* au sens de « fouiner, fureter, chercher » est généralement employé dans une phrase interrogative avec le pronom renforcé *qu'est-ce que* et un adverbe de lieu.

Enfin, il signifie en outre « faire de menus travaux ». Largement usité dans les années 1970, il a été recueilli avec notamment comme équivalents *vernousser*, *vernailier*, *bardasser*, *placoter*, *bricoler*<sup>9</sup>. C'est le sens que connaît une informatrice qui donne, dans la citation suivante, son explication du mot : « *Bretter* c'est de pas travailler beaucoup. C'est de niaiser sur des petites affaires<sup>10</sup> ». Ajoutons ce contexte qui vient confirmer l'usage de cette acception : « Denis est mort. [...] Je peux vous dire que le Très Haut en a repêché un très bon. Denis ne perdra pas de temps à s'installer dans sa nouvelle demeure. Il finira bien par se trouver un nuage qui servira de remise pour bretter quelques affaires » (*Le Quotidien*, 23 mai 2002, p. 12).

**Des bretteux désarmés**

Le linguiste René de Chantal écrit : « *Bretteur* est un qualificatif que l'on réserve encore aujourd'hui en France à celui qui aime se battre à l'épée alors que notre *bretteux* est

un fainéant qui aime flâner<sup>11</sup> ». On verra, plus loin, comment du sens de « querelleur, ferrailleur » en français général, le mot a pu désigner un « fainéant » en français québécois. Quant à l'usage actuel du mot, il faut préciser que si le substantif *bretteur* figure encore dans les dictionnaires, c'est par référence à un contexte ancien ; il est, par conséquent, consigné avec les mentions *anciennement* ou *vieux*. Comme *bretter*, le mot *bretteux* connaît différentes valeurs sémantiques. Le romancier Yves Thériault l'emploie ici au sens de « personne qui aime à flâner, à perdre son temps », acception qui correspond au sens principal de *bretter* : « Autour de la fournaise, et au pied de l'escalier menant à la réserve au-dessus du magasin, il y avait, hors le vieux Paré [...], Didace Vigeant, Tancrede Leblanc, frère de Damien, les deux St-Germain, du Trois, et autres bretteux de même acabit assis dans l'escalier là où les marches étaient libres de marchandise<sup>12</sup> ».

Le remplacement de *bretteux* par *bretteur*, dans l'exemple précédent, est rare en français québécois et ne contribue nullement à atténuer la connotation péjorative attachée à ce mot. Le suffixe *-eux* variante de *-eur* dans le nom d'agent et l'adjectif *bretteux* n'est pas, comme certains semblent le croire, un exemple qui illustre la créativité du français québécois. Sous cette forme, le mot est, en effet, hérité des parlers de l'Ouest de la France. De plus, certains dictionnaires l'ont consigné, tel Bescherelle, en 1858, qui le donne même en entrée : *Bretteur, bretteux*. N'oublions pas que le suffixe *-eux* fut longtemps très productif en français populaire. Bien qu'il soit en régression de nos jours, il n'en demeure pas moins encore vivant, en France, dans certains parlers régionaux tout comme en français québécois.

L'adjectif *bretteux*, dans l'exemple suivant, signifie « qui n'arrive pas à prendre une décision, qui hésite, qui tergiverse » : « Il serait parfait s'il n'était pas si bretteux. Le champion de la périphrase, de la litote, de la circonlocution. Jamais fichu de dire oui ou non. Il ne fuit pas pourtant, il ne se dérobe pas non plus : il précise. Longtemps. Il nuance. À n'en plus finir. Il zigone. Il farfine. Il tête. Voilà, je l'ai dit : notre maire est un têteux » (*La Presse*, 6 novembre 1990, p. A-5).

Les deux contextes suivants illustrent le sens de « celui qui fait de petits travaux, qui occupe des emplois précaires » : « Un "bretteur", un "patenteux" et un "ramasseur" »

d'objets de toutes sortes, il était inconsolable lorsqu'il a fini par comprendre qu'il devait quitter sa maison, son atelier et laisser derrière lui ses outils, ses boîtes pleines de vieux boulons et de vieilles clés, ses petits projets de rafistolage, tout ce qui lui rendait la vie intéressante » (*Le Droit*, 11 octobre 1996, p. 4) ; « Jean-Luc Lussier a été impressionné par ce petit gars du Lac-Saint-Jean, issu d'une famille de "bretteux", comme il dit lui-même (des gens qui se débrouillent pour bien vivre, tantôt un emploi, tantôt un autre). À 16 ans, le jeune Karol ouvrait son atelier de réparation de bicyclettes » (*Commerce*, juillet 1993, p. 14).

**Origine et signification**

En français général, *bretter* signifie « ferrailer, chercher querelle » et *bretteur* « personne qui aime se battre à l'épée » ; ils sont dérivés de *brette*, du latin populaire *brittus*. Le mot est d'abord attesté comme adjectif soit *bret*, *brette* au féminin, c'est-à-dire « breton ». Le substantif *brette* qui désigne une « épée longue et étroite » est issu par ellipse du syntagme *espee ou lame brette*. Les dictionnaires usuels consignent encore le mot ; en revanche, le verbe *bretter* ne fait plus, depuis longtemps, l'objet d'une entrée.

L'étymologie du verbe *bretter* étant établie, voyons maintenant l'origine de sa signification en français québécois. Un journaliste du quotidien *La Presse* se pose les questions suivantes : « Je me demandais à haute voix d'où venait le mot *bretter* et d'un seul élan vous êtes tous allés voir dans le dictionnaire pour trouver le vieux sens de *bretter*, ferrailer, *bretter* avec une *brette* qui est une épée. [...] Sauf que si vous me permettez de vous engueuler encore un peu, je ne vois pas le rapport. Je ne vois pas comment – de ferrailer,





se battre, se piquer – bretter se serait altéré en traversant l'Atlantique au point de signifier son contraire ou presque, puisque dans son sens commun québécois bretter signifie perdre son temps, se pogner le c. » (*La Presse*, 30 mars 2000, p. A-5).

D'entrée de jeu, il faut préciser que le verbe *bretter* ne s'est pas, comme il est dit ci-dessus, « altéré en traversant l'Atlantique », puisque l'acception québécoise de « musarder, perdre son temps à des bagatelles, fainéanter » vient des anciens parlers français. C'est ainsi que *bretter* (ou la variante *bretteler* qui se prononce *brètler*) a été relevé notamment en Anjou et en Bourgogne. Citons comme exemples, dans les parlers angevins, sous la forme *brèteler* « aller de ci, de là, en fainéant<sup>13</sup> » ; en bourguignon sous *berteler* (par métathèse) « flâner, aller de droite et de gauche<sup>14</sup> ». Le mot *bretteux* au sens de « fainéant » est également hérité de l'Ouest de la France<sup>15</sup>.

### Les bretteurs étaient des indésirables

Les attestations relevées dans les parlers français nous renseignent évidemment sur la provenance et la signification du verbe *bretter* en français québécois, mais ne répondent pas à l'autre partie de la question posée par le journaliste de *La Presse*, c'est-à-dire comment *bretter* « ferrailer » a pu prendre le sens de « perdre son temps » ; tout comme *bretteur* « personne qui aime se battre à l'épée » a pu prendre celui de « fainéant ». La réponse est donnée dans les dictionnaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles où apparaît clairement la connotation péjorative qui caractérise *bretter* et *bretteur*.

Dès 1606, le lexicographe Nicot donne le ton lorsqu'il écrit : « Tu ne fais que breteler » ; « Tu n'es qu'un breteleur<sup>16</sup> ». Le dictionnaire de l'Académie, en 1694, est plus explicite : « Breteur : Filou, batteur de pavé, qui porte ordinairement une brette. C'est un breteur, il ne hante que des breteurs ». En 1727, Furetière n'est pas plus tendre pour les *bretteurs* lorsqu'il écrit : « bretteur : Batteur de pavé, garnement ; celui qui porte une brette ; qui aime à se battre, & à ferrailer. Ce mot emporte du mépris. Il a l'air d'un breteur ».

Que signifie, dans ces mêmes dictionnaires, l'expression *batteur de pavé* qui figure dans leurs définitions du mot ? Tous les deux s'accordent pour qualifier les *batteurs de pavé* de « fainéants », comme dans le dictionnaire de l'Académie : « ceux qui menent une vie faineante dans une ville » ; Furetière confirme : « on appelle proverbialement des filous & des faineans, batteurs de chemin, batteurs de pavé ».

Finalement, tout n'est pas perdu pour cette famille de mots. Alors que le français québécois a retenu les termes *bretter* et *bretteux*, il est intéressant de signaler que le français de Belgique a, de son côté, conservé le mot *brette* qui est usité dans l'expression *avoir une brette avec quelqu'un*, c'est-à-dire avoir une querelle, une dispute avec quelqu'un<sup>17</sup>.

### Notes

- 1 Oscar Dunn, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, 1880 ; réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976.
- 2 Narcisse-Eutrope Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Laflamme &

Proulx, 1909 ; réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974.

- 3 *Almanach du peuple Beauchemin*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1941, p.152.
- 4 Wilfrid-Hidola Girard, *Le conscrit*, Desbiens, Éditions du Phare, 1972, p.202-204.
- 5 *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale limitée, 1930 ; réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968.
- 6 Germaine Guèvremont, *Le Survenant*, édition critique par Yvan G. Lepage, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1989 (il s'agit du tirage de 1967 corrigé de la main même de G. Guèvremont), p.188-189 et 272.
- 7 Voir note 1.
- 8 Félix-Antoine Savard, *Menaud, maître-draveur*, Montréal, Fides, 1964, p.151.
- 9 Gaston Dulong et Gaston Bergeron, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, vol. 8, n° 2268.
- 10 Informations recueillies lors d'enquêtes que nous avons effectuées en 1980, à Trois-Pistoles.
- 11 René de Chantal, *Chroniques de français*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1961, p.47.
- 12 Yves Thériault, *Les vendeurs du temple*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1964, p.18.
- 13 A.-J. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, 1908.
- 14 Sophie Jossier, *Dictionnaire des patois de l'Yonne*, 1882 ; réimpr. : Slatkine, Genève, 1970.
- 15 Georges Dottin, *Glossaire des parlers du Bas-Maine (département de la Mayenne)*, Paris, 1899.
- 16 Jean Nicot, *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, David Douceur, 1606.
- 17 Loïc Depecker, *Les mots de la francophonie*, Paris, Éditions Belin, 1990, p.69.

35<sup>e</sup> anniversaire | 1970-2005

La collection Québec français

Commandez les numéros antérieurs disponibles [www.revueqf.ulaval.ca](http://www.revueqf.ulaval.ca)